

# Le petit Canard de Villers



## Visite de Mme Lefèvre

\*De gauche à droite :

Mr Tavernier, Mme Lefèvre, Mme Colin, Mr Sellier,

Mr Delobelle, Mr Despagne, Mme Desettre, Mme Chartier

Mme Gibert, Mme Duchesne, Mme Lavigne, Mme Le Fresne, Mr Bourrut-Lacouture

Mr Grosmanin.

## Janvier 2021

Ne pas jeter sur la voie publique



## *A Toutes et à Tous,*

*Je tiens tout d'abord à m'associer aux familles qui ont perdu un être cher cette année et que les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'accompagner. Qu'elles soient assurées de notre soutien.*

*Cette année 2020 si particulière est pour beaucoup une remise en question ; l'anxiété générée par la pandémie se double pour beaucoup d'une incertitude et d'une remise en cause de leur emploi.*

*Cette année électorale a vu un renouvellement important du conseil municipal. Je remercie les conseillers sortants pour leur implication, pour certains depuis plusieurs mandats. L'après élection a été chaotique. La nouvelle équipe n'a pu entrer en fonction que fin mai.*

### *COVID*

*Un dépistage sera organisé par le département sur notre commune le 19 janvier prochain, le bus stationnera sur la place du village de 9h30 à 12h. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la commune.*

### *FIN D'ANNÉE*

*Nous avons dû, à notre grand regret annuler la venue du Père Noël à la salle des fêtes, mais il a tenu à déposer ses jouets à la mairie. La sortie des anciens prévue début janvier a dû être aussi supprimée.*



## SECRETARIAT

*Francine DEROCHE a décidé de faire valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions le 15 mai.*

*En poste depuis le milieu des années 1980, nous la remercions pour son implication et son professionnalisme tout au long de ces années.*

*Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser un moment de convivialité.*

*Mme Anne ZUCONNI a été recrutée dans un premier temps 3 heures par semaine pendant son pré avis, puis pour une durée de 23 heures depuis le premier septembre.*

*Tout au long de ces mois nous avons pu constater le rôle essentiel du secrétariat dans la marche quotidienne de la mairie. Je remercie celles et ceux qui nous ont permis d'assurer les démarches administratives avant la prise de fonction d'Anne. La priorité a été donnée aux demandes d'état civil ainsi qu'à l'urbanisme afin de ne pas pénaliser les pétitionnaires.*

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*Événement tout à fait exceptionnel avec la visite de Mme Nadège LEFEBVRE, présidente du conseil départemental, qui nous a fait l'honneur de sa visite le 6 octobre.*

*Ce fut un moment d'échange particulièrement apprécié par les élus présents. Nous avons pu la remercier pour son soutien sur notre projet commun de regroupement scolaire car c'est près d'un million deux cent mille euros que le conseil départemental nous a d'ores et déjà notifiés.*

*Nous avons pu lui montrer les réalisations des années précédentes et lui dire combien Mme Nicole COLIN et M. Gilles SELLIER, nos conseillers départementaux, sont d'un précieux soutien sur le terrain.*



*Pour ceux qui lisent régulièrement le petit journal, certains sujets sont des redites ; en effet, la simplification administrative n'est pas en chemin. C'est pourquoi je commencerai par les travaux terminés cette année.*

## **SALLE DES FÊTES**

*La VMC a été installée en février et n'a pu être mise en service qu'en septembre. Son fonctionnement actuel n'est pas satisfaisant, la société devrait revenir pour procéder à de nouveaux paramétrages.*

*Le coût résiduel pour la commune sera de 5 000 € sur un investissement de 20 000 €. Une convention a été signée avec le SIRS afin de prendre en compte l'usure du matériel et son renouvellement, ainsi qu'une participation aux dépenses ; elle a pris effet le 1<sup>er</sup> septembre.*

## **ROUTE COMMUNALE**

*Les travaux se sont déroulés début septembre, nous avons réalisé des créneaux de stationnement afin de faciliter le croisement des véhicules en toute sécurité. Il nous a semblé utile de réduire la vitesse de 10 kilomètres heure au vu de l'étroitesse de la voie. Nous avons pu bénéficier du plan de relance départemental représentant un peu plus de 22 000 €, ainsi qu'une subvention de l'état de plus de 13 000 €. Il reste à la charge de la commune 10 000 € sur un coût total de 45 000 €.*

## **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

*Un nouveau contrat de maintenance a été signé pour quatre années, comprenant la première année le remplacement total des ampoules et des platines électroniques. Nous devrions ne plus connaître les pannes des années précédentes.*

## **TRAVAUX PRÉVUS ET NON RÉALISÉS**

*Le parking de la mairie où se situait le monument aux morts ne peut faire l'objet que d'un plan d'aménagement global dans le cadre de la construction du groupe scolaire. Après avoir revu le projet, le déplacement du poteau électrique situé devant la mairie aura bien lieu, la facture pour la collectivité s'élèvera à 20 000 €.*

## VIDÉO PROTECTION

*En partant du constat que les communes aux alentours s'équipaient, voire renforçaient leur dispositif, et que certains foyers de notre commune ont été visités jusqu'à trois fois, l'équipe précédente avait commandé une étude qui a abouti à un appel d'offres en septembre. Le nouveau conseil a validé ce choix, souhaitant approfondir la réflexion avec le diagnostic du référent sûreté de la gendarmerie.*

*Un certain nombre de zones étant mal couvertes, ce sont 9 caméras qui seront finalement installées sur la commune. Une demande de subvention complémentaire a été demandée ainsi qu'une dérogation afin d'accélérer l'installation du dispositif. Je comprends la réticence de certains car la commune supportera annuellement une dépense de fonctionnement de 1 200 €.*

## STATION D'ÉPURATION

*Cela fait partie des projets bloqués par des détails administratifs. La remise à niveau devait se faire initialement en une phase. Devant l'impossibilité de procéder à un échange de fond ou d'acquisition de terrain, nous avons dû scinder le dossier en 2 phases. La première va consister à rénover la station et son exutoire, la seconde à construire des casiers pour composter les boues.*

*Il en résulte une augmentation de la maîtrise d'œuvre de plus de 50 % et donc un blocage administratif au vu du code des marchés publics. Nous devons avoir recours, pendant toute la période d'acquisition des terrains, à une unité mobile afin de réduire le volume des boues.*

*Cette opération aura un coût estimé à environ 50 cts du m<sup>3</sup>. Le nouveau conseil souhaite que les choses avancent et qu'après une ultime prise de contact, la commune entame une démarche de D.U.P. (décision d'utilité publique).*

## REGROUPEMENT SCOLAIRE

*Les 14 lots du projet ont été pourvus lors de l'ouverture des plis, actuellement le marché fait l'objet d'une étude par le maître d'œuvre afin de vérifier les réponses des entreprises. Une réunion prévue le 19.12.2020 a validé le choix de cinq lots, les lots restants seront notifiés après instruction. S'en suivra une période de 11 jours afin que les entreprises écartées, si elles le souhaitent, obtiennent la raison du non choix. Après cette période, les structures retenues recevront l'ordre de service.*

*Les travaux débuteront au premier trimestre de cette année pour une livraison juin 2022. La rentrée 2022 devrait donc se faire dans la nouvelle école.*

 **Groupe Scolaire Simone VEIL**  
Maître d'ouvrage : SIRS de Bouillancy, Reez Fosse Martin, Villers Saint Genest

**Financiers :**


**Construction :**

- 4 classes de primaire
- Réaménagement de l'existant
- Création d'un dortoir
- Construction d'un accueil périscolaire
- Réaménagement de l'espace paysager

**Maître d'oeuvre :**  
Thierry Despagne  
Architecte DPLG  
25, place du Foirail  
Le Bourg  
46130 LOUBRESSAC  
ordre des architectes n° 010107

**Début des travaux :**  
Automne 2020

*Des modules ont été installés, des bénévoles de nos trois communes ont participé au montage, ce qui nous a permis de faire connaissance des autres équipes communales. L'entreprise KUBICKI a offert la mise en œuvre de la plateforme, qu'elle en soit remerciée.*



## TRAVAUX 2021

- RÉVISION PLU

*La révision de notre PLU débutera courant de l'année 2021 et devrait se terminer en 2023. Cette révision est nécessaire pour se mettre en conformité avec le document d'urbanisme de la communauté du pays de Valois. Ce projet sera très chronophage et demandera un investissement du conseil municipal pour expliquer ses choix.*

- RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS

*Les ouvrants de la mairie sont d'un autre temps, toutes les fenêtres sont en simple vitrage. Des devis ont été demandés, un dossier de subvention sera monté et, en fonction du reste à charge, les travaux seront réalisés ou non au deuxième trimestre 2021.*

- DÉFENSE INCENDIE

*La défense incendie devra être portée à 60 m<sup>3</sup> heure aux poteaux incendie afin de se mettre en conformité avec les préconisations du SDIS lors de l'obtention du permis de construire du groupe scolaire. Afin de ne pas dégrader la capacité du réservoir situé à l'entrée de la commune, une bâche de 120 m<sup>3</sup> sera ajoutée dans le périmètre de ce dernier. Elle sera raccordée au poteau bleu déjà en place et permettra de séparer la protection incendie de la distribution. Le coût de l'opération devrait se situer autour de 3 000 euros.*

## COMMUNAUTÉ DU PAYS DE VALOIS

*Une nouvelle assemblée a été mise en place suite aux élections communales, et un nouveau bureau a été constitué. La prise de compétence eau potable sera effective au 01/01/2022 comme prévu.*

## CIVISME

*Comme tous les ans, je rappelle que les trottoirs sont réservés aux piétons et non au stationnement à demeure des véhicules. Chacun doit faire un effort afin de faciliter le bon vivre ensemble.*

*Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, en mon nom  
et celui de l'équipe municipale,  
tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021.*

*Thierry TAVERNIER*



## **SIAEP Betz-Villers Saint Genest :** **Syndicat des eaux**

L'année 2020, marquée par le renouvellement des instances communales dans le contexte de la crise de la Covid 19, a connu une pause dans la mise en œuvre des travaux concernant l'eau potable envisagés par la précédente mandature.

De fait, les éléments sont aujourd'hui réunis pour permettre leur concrétisation dès les premières semaines de 2021. Ils sont au nombre de trois :

- **Le comblement d'un des forages à Macquelines et la régénération de l'autre forage.** Ce chantier viendra parachever les travaux d'interconnexion des réseaux d'Antilly et de Betz réalisés en 2018 -19 pour résoudre les problèmes de ressources en eau de notre Syndicat. Démarrage 1er trimestre 2021.
- **L'implantation d'un groupe de suppression** au château d'eau pour **renforcer la défense incendie de notre Commune.** Réalisation 1er trimestre 2021
- **L'extension et le renforcement du réseau d'eau potable de notre Commune.** Les relevés topographiques seront réalisés début janvier pour un démarrage des travaux au 2ème trimestre 2021.

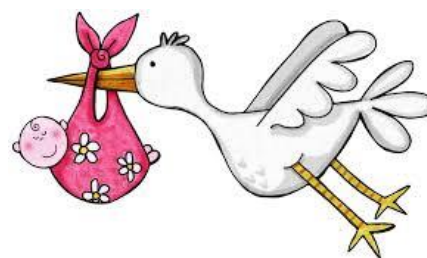
A tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2021

Jacques Bourrut-Lacouture, Président du Syndicat.

## État civil

### Naissances :

- \* Pignot Augustin
- \* Pinson Alice
- \* Boumedjane Jenna



### Mariages :

- \* Sylvie Debille et Benoît Poral
- \* Florence Maclart et Serge Pignot

### Décès :

- \* Alcantara Rafaël
- \* Quéau Francine
- \* Parfait Romain



## Périscolaire, cantine et accueil de loisirs de Villers saint Genest Pour l'espace Valois Multien de Betz

Bonjour à tous,

Arrivée fin Septembre 2020 en tant que Directrice de votre Centre de Loisirs, je mets tout en œuvre avec mon équipe d'Animation pour assurer une continuité éducative et pédagogique en cette période inédite qui nous touche tous.

Des promenades, des activités manuelles, des chants, des jeux intérieurs et extérieurs, des danses, des journées déguisées...sont au rendez-vous afin de divertir vos enfants avec des activités variées et réjouissantes.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne Année 2021.  
Prenez soin de vous !!





Aurélie Baudry

## Quelques images







## Infos diverses et N° utiles

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

\*Lundis de 17h à 19h

\*Jeudis 17h à 19h

Tél : 03.44.87.35.79.

Courriel pour l'administratif : [mairie.villers-st-genest@orange.fr](mailto:mairie.villers-st-genest@orange.fr)

Courriel pour toute autre question : [journal.villers-saint-genest@orange.fr](mailto:journal.villers-saint-genest@orange.fr)

\*Vous pouvez aussi consulter le site de la mairie régulièrement mis à jour en tapant sur un moteur de recherche : mairie de Villers st genest.

Numéros à composer en priorité en cas de problème coupures ou autres :

SAUR (eau) : 03.60.56.40.09

EDF : 09.72.67.50.60

\*18 Pompiers

\*15 SAMU

\*17 Police/Gendarmerie

\*112 Appel d'urgence européen 114 Services aux malentendants

\*115 Accueil sans Abri

\*119 Allô Enfance maltraitée

\*116 000 Enfants disparus

\*0800 840 800 Sida Info Service

\*03.44.59.11.30 Piscine

\*09.67.31.46.57 Cinéma «les toiles» Crépy en Valois

\*09.62.19.78.49/06.31.58.70.86 Taxis Villers st Genest (conventionné, tous transports, aéroport)

\*03.44.88.05.09 [info@cc-paysdevalois.fr](mailto:info@cc-paysdevalois.fr) CCPV communauté de communes du pays de Valois

\*03.44.88.56.35 [valoisemploi@wanadoo.fr](mailto:valoisemploi@wanadoo.fr) Valois emploi service

\*03.44.87.33.65 Centre médical de Betz Cabinet de Dr Boulland

\*03.44.88.52.90 Dr **Florentina FAUREANU** installé au 20 place du marché à Acy en Multien